

REPUBLIQUE FRANCAISE

HAUTE-GARONNE

Nombre de Conseillers

En exercice : 29
Présents : 25
Procurations : 2
Votants : 27
Absents : 2
Exclus : 0

Date de Convocation
23 juin 2020

Date d'Affichage
23 juin 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

de la Commune de QUINT-FONSEGRIVES

Séance du 29 juin 2020

L'an deux mille vingt le vingt-neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de QUINT-FONSEGRIVES, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Gymnase Pierre Izard sous forme dérogatoire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GASC, Maire.

Présents : Alias Benito Marielle, Allegre Robert, Almaric Richard, Aussaguel Jean, Barbaste Simone, Boscus Nicolas, Chaminadour Sylvie, Chatelain Franck, Conte Béatrice, Denis-Bruiant Valérie, Gai Béatrice, Gasc Jean-Pierre, Germain Béatrice, Hainaut Philippe, Laborde Olivier (à partir de la délibération 56), Laborie Alain, Lestrade David, Malnoue Philippe, Marsal Maryse, Mendes Alain, Rouzaud Janine, Sanchez-Latapie Amélie, Scheddel Ariane, Thiebault Sophie, Verbaeys Marie-Anne, Vignoles Marie-Blanche.

Absents : Madame Ballotta, Monsieur Laborde (jusqu'à la délibération 55).

Procurations : Monsieur Fernandes a donné procuration à Monsieur Mendes, Monsieur Galaud a donné procuration à Monsieur Chatelain.

Madame Scheddel a été élue secrétaire.

DEL/2020/048

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du 10 juin 2020.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2020.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 juin 2020.

DEL/2020/049

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE QUARTIER OUEST**

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sont présentés à l'Assemblée les résultats du Compte Administratif 2019 qui suivent :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 552 304,83	G 35 630,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 488 799,34
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 516 674,83
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 488 799,34	J (si excédent) 0,00
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 041 104,17	= G+H+I+J 1 041 104,17
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 552 304,83	= G+I+K 552 304,83
	Section d'investissement	= B+D+F 488 799,34	= H+J+L 488 799,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 041 104,17	= G+H+I+J+K+L 1 041 104,17

Monsieur le Maire, absent, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 du lotissement Quartier Ouest.

DEL/2020/050

OBJET : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE QUARTIER OUEST

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le dernier lot du budget annexe de lotissement a été vendu et que l'ensemble des travaux a été réalisé. Ce budget ne constate plus d'excédent qui serait à reverser au budget principal de la commune. Il convient donc de procéder à la clôture de ce budget annexe.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'absence d'excédent à reverser au budget principal de la commune ;
- De régulariser et solder toutes les écritures et opérations comptables associées à ce budget annexe ;
- D'approuver la clôture du budget annexe « Quartier Ouest » au 31 décembre 2019.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve :

- L'absence d'excédent du budget annexe du « Quartier Ouest » à reverser au budget principal de la commune ;
- La régularisation et le solde de toutes les écritures et opérations comptables associées à ce budget annexe ;
- La clôture du budget annexe « Quartier Ouest » au 31 décembre 2019.

Et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour sa mise en œuvre.

DEL/2020/051

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZA

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sont présentés à l'Assemblée les résultats du Compte Administratif 2019 qui suivent :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 655 723,93	G	3 655 723,93
	Section d'investissement	B	7 969 738,82	H	8 076 118,27
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	50 447,89 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	5 069,14 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	11 680 979,78	= G+H+I+J	11 731 842,20
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 706 171,82	= G+I+K	3 655 723,93
	Section d'investissement	= B+D+F	7 974 807,96	= H+J+L	8 076 118,27
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 680 979,78	= G+H+I+J+K+L	11 731 842,20

Monsieur le Maire, absent, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 de la "Z.A".

DEL/2020/052

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sont présentés à l'Assemblée les résultats du Compte Administratif 2019 qui suivent :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 980 592,62	G	7 238 105,17
	Section d'investissement	B	1 643 600,27	H	2 516 240,19
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	33 697,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	150 074,66 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 774 267,55	= G+H+I+J	9 788 042,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	368 092,54	L	29 113,20
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	368 092,54	= K+L	29 113,20
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 980 592,62	= G+I+K	7 271 802,59
	Section d'investissement	= B+D+F	2 161 767,47	= H+J+L	2 545 353,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 142 360,09	= G+H+I+J+K+L	9 817 155,98

Monsieur le Maire, absent, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 de la Commune.

DEL/2020/053

OBJET : Constatation des restes à réaliser du BP 2019 reportés au BP 2020

Monsieur le Maire propose les restes à réaliser suivants :

DEPENSES	
Opération	Montant des RAR
200205 Aménagement/équipement écoles	120 193.23 €
200202 Bâtiments communaux Réseaux	191 594.00 €
200203 Aménagement bibliothèque	566.04 €
200204 Aménagement de la mairie	877.56 €
200206 Stade : terrains, bâtiments	54 861.71 €
Total	368 092.54 €
RECETTES	
Opération	Montant des RAR
200206 Stade : terrains, bâtiments	29 113.20 €
Total	29 113.20 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les restes à réaliser proposés pour la section d'investissement pour l'année 2020.
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

DEL/2020/054 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DEL/2020/027

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIVE N-1 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Suite à l'approbation du compte administratif 2019, il est indiqué que le Conseil Municipal doit décider simultanément, en cas de soldes positifs, de l'affectation des résultats qui doivent couvrir prioritairement les éventuels déficits des exercices précédents, ensuite le besoin de financement dégagé par la section d'investissement, le solde étant affecté en excédent de fonctionnement reporté.

Les résultats de l'année 2019 se présentent comme suit :

<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 257 512.55
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 33 697.42 + 0.01
<u>Régularisation affectation de résultat 2019</u> C/ Résultat à affecter = A + B + Z (hors restes à réaliser)	+ 291 209.98
<u>D Solde d'exécution d'investissement N-1</u> (précédé de + ou -)	+ 872 639.92
D 001 (besoin de financement)	- 150 074.66
R 001 (excédent de financement)	
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u> Besoin de financement	- 338 979.34
Excédent de financement	
Besoin de financement = F = D + E	
Affectation de résultat proposé :	
1) Affectation au compte 1068 (couverture minimum du besoin de financement)	0.00
2) Report en fonctionnement au compte 002	291 209.98

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, avec 4 abstentions, l'affectation des résultats provisoires de l'exercice 2019.

DEL/2020/055

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 – BUDGET COMMUNAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'alinéa 2 de l'article L.2311-5 du CGCT qui dispose que « la délibération d'affectation prise par l'assemblée délibérante est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce

résultat. Lorsque le compte administratif ne fait pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif est repris à cette section sauf si le conseil en décide autrement. »

Vu l'article R.2311-12 qui prévoit que « le résultat cumulé défini au B de l'article R. 2311-11 est affecté, lorsqu'il s'agit d'un excédent :

1° En priorité, en réserves pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent ;

2° Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserves.

Lorsqu'il s'agit d'un déficit, il est ajouté aux dépenses de fonctionnement de l'exercice.

Pour l'affectation en réserves, l'exécution de la décision budgétaire de reprise des résultats, adoptée par l'assemblée délibérante, se fait par l'émission d'un titre de recettes. La délibération affectant le résultat excédentaire est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise et du compte administratif de l'exercice, pour en justifier les recettes. »

Vu l'alinéa 1er de l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. »

Considérant que la délibération d'affectation des résultats dégagés lors de l'année N-1 est donc adoptée après le vote du compte administratif de l'année N-1 et avant la clôture de l'exercice N. Si le compte de résultat a été adopté après que le budget primitif a été voté, l'affectation des résultats peut également être réalisée à l'occasion de l'adoption d'une décision modificative.

Considérant que, dans le cas présent, cet ajustement de l'affectation de résultat, effectué par la commune fait l'objet en l'espèce d'une tolérance préfectorale. En effet, la commune a décidé, au regard des circonstances exceptionnelles, de modifier son affectation de résultat, elle a ensuite construit son projet de budget sur cette nouvelle affectation.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative n°1 qui suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	1 676 800,00	0,00	75 000,00		1 751 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 560 762,49	0,00	25 000,00		2 585 762,49
014	Atténuations de produits	107 000,00	0,00	0,00		107 000,00
015	Autres charges de gestion courante	816 000,00	0,00	0,00		816 000,00
Total des dépenses de gestion courante		5 160 562,49	0,00	100 000,00		5 260 562,49
66	Charges financières	64 000,00	0,00	0,00		64 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00		500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	12 567,61		0,00		12 567,61
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 237 630,10	0,00	100 000,00		5 337 630,10
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	235 651,67		0,00		235 651,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		235 651,67		0,00		235 651,67
TOTAL		5 473 281,67	0,00	100 000,00		5 573 281,67

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 573 281,67

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges	106 635,20	0,00	0,00		106 635,20
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	285 000,00	0,00	0,00		285 000,00
73	Impôts et taxes	4 171 980,00	0,00	0,00		4 171 980,00
74	Dotations, subventions et participations	623 556,49	0,00	0,00		623 556,49
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00	0,00	0,00		44 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 231 171,69	0,00	0,00		5 231 171,69
76	Produits financiers	900,00	0,00	0,00		900,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	0,00		30 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 262 071,69	0,00	0,00		5 262 071,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	20 000,00		0,00		20 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		0,00		20 000,00
TOTAL		5 282 071,69	0,00	0,00		5 282 071,69

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 573 281,67

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 095,60	0,00	0,00		1 095,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	21 587,17	0,00	0,00		21 587,17
	Total des opérations d'équipement	963 924,77	0,00	0,00		963 924,77
	Total des dépenses d'équipement	966 607,54	0,00	0,00		966 607,54
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00	0,00	0,00		255 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	66 683,09		0,00		66 683,09
	Total des dépenses financières	321 683,09	0,00	0,00		321 683,09
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 308 290,63	0,00	0,00		1 308 290,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 000,00		0,00		20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	82 600,00		0,00		82 600,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	102 600,00		0,00		102 600,00
	TOTAL	1 410 890,63	0,00	0,00		1 410 890,63

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 410 890,63
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	128 738,20	0,00	0,00		128 738,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	100 000,00		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	128 738,20	0,00	100 000,00		228 738,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	141 335,60	0,00	0,00		141 335,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 000,00	0,00	-100 000,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	241 335,60	0,00	-100 000,00		141 335,60
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	370 073,80	0,00	0,00		370 073,80
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	236 661,67		0,00		236 661,67
041	Opérations patrimoniales (4)	82 600,00		0,00		82 600,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	318 251,57		0,00		318 251,57
	TOTAL	688 325,37	0,00	0,00		688 325,37

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	722 565,26
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 410 890,63
--	--------------

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide avec 4 abstentions :

- d'approuver, la décision modificative n°1,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour sa mise en œuvre.

DEL/2020/056

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 – BUDGET COMMUNAL
ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE DU 6 MAI 2020 VIREMENT DE CREDITS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'arrêté du 6 mai 2020 portant virement de crédits pris dans le cadre de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Considérant que la trésorerie de l'Union ne peut valider l'arrêté sus mentionné dans son intégralité,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative n°1 qui suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 095,60	0,00	0,00		1 095,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	21 587,17	0,00	0,00		21 587,17
	Total des opérations d'équipement	983 924,77	0,00	45 000,00		1 008 924,77
	Total des dépenses d'équipement	986 607,54	0,00	45 000,00		1 031 607,54
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00	0,00	0,00		255 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	66 683,09	0,00	-45 000,00		21 683,09
	Total des dépenses financières	321 683,09	0,00	-45 000,00		276 683,09
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 308 290,63	0,00	0,00		1 308 290,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	82 600,00	0,00	0,00		82 600,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	102 600,00	0,00	0,00		102 600,00
	TOTAL	1 410 890,63	0,00	0,00		1 410 890,63

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 410 890,63
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	128 738,20	0,00	0,00		128 738,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations in corporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	128 738,20	0,00	0,00		128 738,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	141 335,60	0,00	0,00		141 335,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 000,00	0,00	0,00		100 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	20 000,00		20 000,00
	Total des recettes financières	241 335,60	0,00	20 000,00		261 335,60
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	370 073,80	0,00	20 000,00		390 073,80
021	Virement de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	236 661,67	0,00	-20 000,00		216 661,67
041	Opérations patrimoniales (4)	82 600,00	0,00	0,00		82 600,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	318 251,57	0,00	-20 000,00		298 251,57
	TOTAL	688 325,37	0,00	0,00		688 325,37

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	722 565,26
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 410 890,63
---	---------------------

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que l'augmentation de crédits à hauteur de 45 000,00 euros prévue au total des opérations d'équipement correspond à l'achat de matériel informatique. Cette somme sera ainsi affectée au compte 2183, opération 200204. Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide avec 5 abstentions :

- d'approuver, la décision modificative n°2,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour sa mise en œuvre.